

Compte rendu de la réunion n°5 du comité de suivi du projet d'extension du parc éolien de Coajou Baslan

Le Comité de suivi du projet éolien de Plouisy : Créé au démarrage du projet avec la mairie de Plouisy, il est composé de riverains de la zone étudiée, d'élus des communes de Plouisy et Pédervec, d'agriculteurs, de membres d'associations locales et d'un représentant de Guingamp Paimpol Agglomération. Il porte les différentes interrogations des habitants, suit les avancées du projet, définit les mesures d'accompagnement de développement durable et planifie les actions de communication autour du projet.

Membres du comité présents : Aurélie Le SAOUT, Patrick GICQUEL, Mickael JUGON, Bernard MORANGE, Jean-Noël KERDREN, Blandine RAMAIN (remplacée par Jean Baptiste Lerede), Mireille LE PESSOT, William MONNEAU (responsable développement éolien région Bretagne, BayWa r.e.), Julie BACHELARD (cheffe de projet éolien, BayWa r.e.), Pia MORICE (cheffe de projets éoliens, BayWa r.e.)

Membres du comité absents : Rémy GUILLOU, François LE BONNIEC, Jacques LE ROUX, Thomas LE CALVEZ, Marc ENEL, Jean-Paul SCOLAN, Yvon FOUILLERE, Jean-Louis TANVEZ, Pierre BRIGANT.

Déroulement de la réunion :

1. Présentation des dernières actualités du projet

- **Les dernières actions de communication**

Un article de presse a été publié à l'occasion de la permanence d'information qui s'est déroulée les 12 et 13 avril à la salle des fêtes de Plouisy.

La troisième et la quatrième lettre d'information ont été distribuées respectivement la semaine du 1^{er} avril et la semaine du 10 juin. Seuls 2 membres du comité sur 7 présents ont indiqué avoir reçu la quatrième lettre.

Afin de mieux couvrir l'accès aux lettres d'information, il est proposé qu'à l'avenir, la lettre d'information soit également publiée dans l'application PanneauPocket. Également pour améliorer cet accès, il faudra ajouter les membres du Comité à la mailing list.

Les retours concernant la conférence du 12 avril sont les suivants : « sujets intéressants », « trop de blabla », « sujets déjà beaucoup abordés dans les médias ».

Malgré certains retours positifs il y a eu très peu de monde présent à la conférence (une dizaine de personnes dont 3 du comité). Cela peut-être s'expliquer par la météo du jour, l'horaire, le thème de la conférence et le choix du conférencier néanmoins il est décidé de ne pas reproduire ce format conférence pour cette année.

- **Les actions de communication à venir**

Une permanence en mairie sera organisée par Soliha le 20 juin de 15h à 18h afin d'informer les habitants du territoire concernant la démarche de rénovation énergétique validée par le comité de suivi.

Une réunion d'information aura lieu le 20 juin de 18h30 à 19h30 à la mairie de Plouisy, elle portera sur l'ouverture du capital de la société de projet aux habitants du territoire. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en cliquant sur le lien suivant :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=gVDTxY7YJ02MMozC5MYcEmOdaRbnx_IFiQEAXp7GautUQkxDTFZHUINDUFpHTjVEMFQxWDI1T1BLMS4u

Il est précisé que le périmètre de l'ouverture de l'investissement participatif n'est pas défini à ce jour mais que généralement la priorité est donnée aux habitants de la commune d'accueil du parc ainsi que des communes limitrophes.

2. Avancement de la mesure d'accompagnement proposée par le comité « environnement et cadre de vie » : Réalisation d'un arboretum ou parcours botanique sur la commune

Cette mesure d'accompagnement a été étudiée par le service juridique de BayWa r.e. qui, après avoir consulté un avocat, a fortement déconseillé la réalisation de cette mesure avant l'autorisation du parc éolien. En effet, le projet d'arboretum concerne du foncier communal, ce qui présente un risque non seulement pour l'entreprise porteuse du projet mais pour les élus.

Un membre du comité fait part de sa déception suite à l'annonce de l'impossibilité de la mise en place de cette mesure à ce jour. BayWa s'est dit prêt à réfléchir à cette mesure plus tard dans le projet.

3. Avancement des mesures d'accompagnement en faveur de la jeunesse

• Mesure d'accompagnement dans le cadre scolaire

Lors de la quatrième réunion, le comité a validé la proposition suivante : proposer aux écoles de Pédernec le financement d'un programme pédagogique similaire au programme Watty c'est à dire un atelier de 2 heures par trimestre animé par l'association les petits débrouillards : 320€ + 35 de frais de transport par atelier soit un total de 1420 € pour une classe de 30 élèves sur une année. En prenant l'hypothèse d'un accompagnement proposé à l'ensemble des classes de Pédernec (8 classes) cela représente un coût total de 11 360€.

L'équipe de BayWa r.e. a rencontré l'équipe enseignante de l'école publique de Pédernec et a présenté la démarche d'accompagnement ainsi que la proposition validée par le comité. L'équipe enseignante va étudier la proposition en interne et transmettre sa réponse avant l'été. En effet, même si l'accompagnement intéresse, son financement par une entreprise privée pose question. Il a donc été rappelé que même si l'accompagnement serait financé par BayWa re, il n'est pas orienté et a pour objectif d'informer les jeunes, développer leur esprit critique et qu'aucune contrepartie n'est visée à travers cet accompagnement (notamment via la presse, la page projet ou les lettres d'informations), il ne s'agit pas d'un sponsoring.

Une rencontre est également prévue avec l'école privée de Pédernec le 20 juin.

• Mesure d'accompagnement dans le cadre de l'organisation d'activités au centre de loisir

Lors de la quatrième réunion, le comité a validé la réalisation de 3 activités sur 2 jours différents : Une journée animée par l'association les mains d'œuvre pour la création, la décoration et les essais en vol des cerfs-volants (en fonction de la tranche d'âge) et une journée animée par l'association des petits débrouillards avec 2 animations différentes pour un total de 2100€ environ.

L'association des petits débrouillards a malheureusement indiqué ne plus avoir de disponibilité pour cet été.

L'activité de cerf-volant, confirmée par l'association Les Mains d'Œuvres, aura lieu le 22 juillet. Le devis, s'élevant à 720€, a été transmis à l'équipe de BayWa r.e.

• Mesures d'accompagnement du conseil municipal des enfants

Il est proposé d'organiser une rencontre avec le conseil municipal des enfants en septembre. L'objectif serait de recenser leurs propositions et d'étudier celles qui sont compatibles avec le cadre des mesures d'accompagnement.

Cette rencontre pourrait avoir lieu un mercredi après-midi ou un samedi matin.

4. Mesure d'accompagnement en faveur de la sobriété énergétique : Mise en place d'un accompagnement des riverains à la rénovation énergétique

Lors de la quatrième réunion du comité il a été décidé de privilégier les prestations visant à informer le maximum de riverains de la mise en place de l'accompagnement : 4 permanences d'information et 8 balades thermographiques sur les communes de Plouisy et Pédernec et limiter le nombre d'audit

énergétique (via des entretiens personnalisés chez les riverains) à 20 maximum. Soit une enveloppe correspondant à un premier cycle de 33 400€ maximum sachant que cette première phase peut être adaptée en fonction de son avancement à chaque réunion du comité.

Depuis, SOLIHA a informé l'équipe de BayWa re des conditions météorologiques nécessaires aux balades thermographiques : elles se déroulent la nuit par temps froid (de novembre à février en général). Ils proposent un objectif de 2 balades thermographiques, à adapter en fonction du nombre de personnes intéressées. En effet, nous avons déjà indiqué dans la dernière lettre d'information (distribuée début juin 2024) que les personnes intéressées pour participer à une balade thermographique pouvait s'inscrire auprès de SOLIHA via un numéro de téléphone.

Il est précisé qu'un accompagnement est aujourd'hui mis en place par GPA en partenariat avec SOLIHA. Il consiste à accompagner gratuitement les ménages ayant des revenus modestes à très modestes (conformément aux seuils indiqués dans le guide des aides financières de 2024 France Rénov') qui répondent aux critères permettant d'effectuer une rénovation globale. Dans ce cadre, BayWa va se renseigner sur les dossiers gelés sur Plouisy et Pédernec qui pourraient éventuellement être accompagnés financièrement dans le but de les rendre effectif.

L'accompagnement mis en place à Plouisy et Pédernec et décidé par le comité viendra donc compléter l'accompagnement existant de GPA. Il permet, via les permanences en mairie et les balades thermographiques ou différentes actions de communications mises en place dans le cadre du projet éolien d'informer l'ensemble des riverains concernant les accompagnements existants (l'accompagnement de GPA semble en effet peu connu des habitants). Et pour les habitants de Plouisy et Pédernec de permettre :

- Un accompagnement gratuit et personnalisé aux ménages ayant des revenus modestes à très modestes souhaitant réaliser une rénovation dite geste par geste mais qui concerne à minima le système de chauffage ou l'eau chaude sanitaire.
- Un accompagnement gratuit et personnalisé aux ménages ayant des revenus intermédiaires souhaitant réaliser une rénovation globale ou une rénovation dite geste par geste mais qui concerne à minima le système de chauffage ou l'eau chaude sanitaire.

Dans un premier temps, le comité a décidé de fixer le nombre de riverains accompagnés maximum à 20.

Il est proposé que la troisième permanence de SOLIHA en mairie ait lieu fin septembre.

Concernant les kits d'économie d'énergie et d'eau, SOLIHA va constituer un kit via un fournisseur et nous transmettre un devis. Le kit proposé serait constitué d'un lot d'ampoules LED, d'un bloc 3 prises avec interrupteur, d'un mousseur robinet, d'un pommeau à économie d'eau et d'un bas de porte à glisser.

Pour rappel, l'objectif serait de distribuer ce kit aux habitants lors des permanences organisées à la mairie.

5. Mesure d'accompagnement à la mobilité douce : Aide à l'achat de vélos électriques pour les riverains

Lors des dernières réunions du comité, les élus de Plouisy ont évoqué une question régulièrement posée en mairie : l'aide à l'achat de vélos électriques. Un éventuel partenaire a été identifié pour mettre en place cette mesure d'accompagnement, il s'agit de l'association Wimoov.

Un des objectifs de cette association est d'accompagner tous les publics vers une mobilité autonome et durable. L'association recense toutes les solutions de mobilité durables existantes sur un territoire ainsi que les acteurs présents sur celui-ci et informe et accompagne le public visé dans sa transition vers une mobilité durable. Les prestations réalisées par l'association sont les suivantes :

- Accompagnement individuel à la mobilité pendant 3 mois + dotation d'achat d'un véhicule à assistance électrique. L'accompagnement et la dotation seraient donc financés via le budget du comité.

- Animations territoriales ponctuelles : intervention collective auprès des habitants : fresque de la mobilité, ateliers pédagogique, évènement autour du vélo.

L'association est déjà active sur le territoire et accompagne les seniors et les personnes en insertions professionnelles. Elle travaille notamment avec le CCAS et la maison de l'Argoat à Guingamp.

Il a été décidé dans un premier temps d'étudier la possibilité de proposer une animation à Plouisy, par exemple sur le parking de la salle des fêtes durant laquelle les riverains pourraient venir s'informer sur les solutions de mobilité existantes sur le territoire et pourraient venir tester des vélos électriques. Cela permettrait d'évaluer le nombre de personnes intéressées par cette mesure et de définir un budget à attribuer à celle-ci.

L'équipe BayWa r.e. se charge de se renseigner auprès de l'association Wimoov concernant la mise en place et le coût de cette animation. Il est néanmoins précisé qu'il serait préférable qu'elle ait lieu durant les beaux jours donc au plus tard fin septembre. Les membres du Comité ont également précisé vouloir avoir des vélos en test le jour de cette animation.

6. Mesure d'accompagnement agroenvironnementale

Lors de la précédente réunion du comité, il avait été proposé d'organiser une rencontre avec tous les agriculteurs. En effet, plusieurs mesures agroenvironnementales avaient été proposées par un membre du comité et l'objectif de cette rencontre était : identifier et privilégier les actions souhaitées par le plus grand nombre.

Le déroulement suivant a été proposé et validé avec le comité :

1. Recenser les agriculteurs actifs sur le secteur avec un numéro, adresse, mail pour les contacter
2. Prise de contact individuelle pour recenser les mesures d'accompagnement souhaitées par chacun
3. Présentation des mesures d'accompagnement recensées aux membres du comité et étude de faisabilité des mesures
4. Validation des mesures avec les membres du comité
5. Rencontre des agriculteurs avec présentation des mesures choisies

Les coordonnées des agriculteurs peuvent être récupérées auprès de la mairie et des agriculteurs membres du comité.

Il est précisé qu'il est préférable de les contacter en septembre ou durant les mois de décembre/janvier.

7. Mesure d'accompagnement : Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale

La mesure d'accompagnement Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale est proposée aux membres du comité de suivi. Cette mesure en lien avec le développement durable permettrait notamment de favoriser l'usage de l'eau de pluie pour les usages extérieurs et ainsi réduire les conséquences des épisodes d'inondations (débordements des réseaux d'assainissements pollution via les ruissellements etc) et serait source d'économie pour les riverains.

L'équipe BayWa r.e. a consulté l'entreprise Espace Emeraude située sur la commune de Plouisy qui propose des récupérateurs d'eau de 300 L à 120 €.

GPA doit être consultée afin de vérifier que ce type d'aide n'existe pas déjà.

Si ce n'est pas le cas, il est proposé de recenser via un formulaire d'inscription (en précisant une date limite d'inscription) transmis via une lettre d'information, le bulletin municipal et/ou l'application PanneauPocket, le nombre de personnes intéressées par ce type de mesure. Puis de réaliser une consultation des entreprises fournisseuses de récupérateurs d'eau du territoire (Espace Emeraude, Brico marché, Point P, Gamm Vert) afin d'étudier plusieurs devis et sélectionner le plus intéressant.

8. Mesure d'accompagnement : Proposer une balade ou jeu de piste numérique comprenant l'espace naturel du champ de tir/ les éoliennes

Le concept créé par l'entreprise Baludik est présenté sachant que l'entreprise n'a pas encore été contactée et que le coût de ce type de mesure n'a pas été évalué. Il consiste à créer un jeu de piste numérique permettant de valoriser les territoires en mettant en valeur les lieux emblématiques, les activités culturelles et le patrimoine de celui-ci. Ce concept pourrait être appliqué au territoire jusqu'à l'espace du champ de tir qui accueille le projet éolien.

Les membres du comité proposent de :

- Contacter l'office du tourisme sur ce sujet pour avoir leur avis
- D'utiliser les balises existantes sur le champ de tir, utilisées par les lycéens pour les courses d'orientation.

9. Autres mesures d'accompagnement à étudier

- **Aide à l'acquisition de panneaux photovoltaïques**

Cette proposition est en cours d'étude par l'équipe de BayWa r.e.

Il est noté qu'elle intéresse les membres du comité de suivi.

- **Aide à l'acquisition de composteurs**

De même, GPA doit être consultée afin de vérifier que ce type d'aide n'est pas déjà en place.

10. Revue du calendrier du projet

Les inventaires paysagers et naturalistes sont quasiment finalisés, la deuxième mesure acoustique aura lieu cet Eté. Une analyse de plusieurs variantes d'implantation est donc en cours et devrait se terminer fin août/début septembre afin de choisir l'implantation des éoliennes de l'extension. Un atelier « choix de l'implantation » visant à expliquer aux membres du comité le déroulement et les raisons du choix de l'implantation sera mis en place lors de la prochaine réunion du comité (sous réserve de la finalisation de l'analyse des variantes).

Pour rappel, une fois cette implantation choisie, une étude d'impact de celle-ci est réalisée et le dossier ainsi constitué est instruit par les services de l'Etat. La décision d'autorisation prend en général entre 1 an et 1 an et demi et tient compte d'une enquête publique qui durera 3 mois.

Il est proposé aux membres du comité que l'équipe BayWa de réaliser un porte à porte chez les riverains proches (par exemple dans un rayon d'1km autour de la zone étudiée) une fois les photomontages finalisés afin de leur présenter les avancées du projet et leur permettre de mieux appréhender l'extension (sous réserve de son autorisation). Les membres du comité indiquent que le porte à porte n'est pas très bien perçu sur le territoire et ils préconisent de faire un boitage d'une lettre d'information (permettant ainsi d'éviter tout défaut de distribution) en annonçant notamment l'exposition des photomontages à la médiathèque.

La faisabilité de cette exposition à la médiathèque va être étudiée.

11. Choix d'une date pour la cinquième réunion du comité

La prochaine réunion du comité de suivi aura lieu le jeudi 12 septembre à 18h30. L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Présentation des dernières actualités du projet et des actions à venir
- Atelier choix de l'implantation des éoliennes (à confirmer)
- Présentation de l'avancement des mesures d'accompagnement : projets en faveur de la jeunesse (programme pédagogique dans les écoles), accompagnement des riverains à la rénovation énergétique (permanence en mairie, balade thermographique, riverains accompagnés, création d'un kit), mise en place d'une animation en partenariat avec l'association Wimoov pour la mobilité douce etc